

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 9 mai 2017 ajournée au 23 mai au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 16 h 30 , et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est absent :
Daniel Leblanc

Est également présent Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2017-2305-247

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2017-2305-248

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du conseil municipal un état des revenus et dépenses au 30 avril 2017.

ADOPTÉ

2017-2305-249

DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier Pierre Rondeau à faire une demande de subvention pour l'exercice financier 2017-2018 dans le cadre du PAARRM avant le 2 juin 2017.

ADOPTÉ

2017-2305-250

SOUSSIONS - TRAVAUX DE PEINTURE À L'ARÉNA ROCH-LASALLE

Le conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux de peinture à l'aréna Roch-Lasalle, à savoir :

Soumissionnaires	Prix incluant les taxes
Peinture suprême inc.	N'a pas déposé
Peinture Bertand Ayotte inc.	61 256,38 \$
Peinture Mario Melançon inc.	N'a pas déposé

ATTENDU QUE le devis comportait une option au point 8 pour la peinture des bancs publics (gradins, lattes en bois);

ATTENDU QUE lors de la visite de chantier le représentant du soumissionnaire Steve Ayotte a été clairement averti que la Municipalité se réservait le droit selon le prix soumis de retirer cette option;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers d'accorder le contrat de peinture à l'aréna à *Peinture Bertrand Ayotte inc.*, en retirant du contrat l'option 8 pour la peinture des bancs publics (gradins, lattes de bois) pour la somme totale de 38 263,68 \$ incluant les taxes;

QUE les crédits disponibles soient puisés au règlement 2016-289.

ADOPTÉ

2017-2305-251

SOUSSIONS - TRAVAUX DE DÉSHUMIDIFICATION ET VENTILATION À L'ARÉNA ROCH-LASALLE

Le conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux de déshumidification et ventilation à l'aréna Roch-Lasalle, à savoir :

Soumissionnaires	Prix incluant les taxes
Les entreprises de réfrigération et de climatisation Claude Bédard 1995 inc.	58 234,84 \$
Climatisation Labrèche & Létourneau	N'a pas déposé
MC Ventilation	N'a pas déposé
Ventilation Manic inc.	N'a pas déposé
Climatisation Vallée et fils Techniclim	N'a pas déposé

Sur proposition de Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers d'accorder le contrat à *Les entreprises de réfrigération et de climatisation Claude Bédard 1995 inc.* pour la somme de 58 234,84 \$, incluant les taxes;

QUE les crédits disponibles soient puisés au règlement 2016-289.

ADOPTÉ

2017-2305-252

SOUSSIONS - TRAVAUX DE REVÊTEMENT DE PLANCHER DES CHAMBRES DES JOUEURS ET ACCÈS À L'ARÉNA ROCH-LASALLE

Le conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux de revêtement de plancher des chambres des joueurs et accès à l'aréna Roch-Lasalle, à savoir :

Soumissionnaires	Prix incluant les taxes
Distributeur Tapico Ltée.	79 447,73 \$
Omnisol inc.	N'a pas déposé

Sur proposition de Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers d'accorder le contrat à *Distributeur Tapico Ltée* pour la somme de 79 447,73 \$, incluant les taxes;

QUE les crédits disponibles soient puisés au règlement 2016-289.

ADOPTÉ

2017-2305-253

AUTORISATION DE MODIFICATION DES DEMANDES DE SUBVENTION AU PIC 150 ET AU FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu officiellement confirmation d'une subvention dans le cadre du Fonds des petites collectivités au montant de 191 360 \$;

ATTENDU QUE les travaux subventionnés ne peuvent pas profiter d'une autre subvention sans être diminués d'autant du PIC 150;

ATTENDU QUE les travaux de dalle de béton, de bandes, de couverture et de système solaire dépassent déjà le maximum admissible de 1 million \$ donnant droit à une subvention de 500 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser au besoin le directeur général et secrétaire-trésorier, Pierre Rondeau, à signer tout document pour exclure de la demande de subvention du Programme d'infrastructures Canada (PIC 150) les montants suivants :

- Déshumidification de l'aréna : 42 105 \$
 - Travaux de peinture et divers : 43 478 \$
 - Revêtement des chambres : 51 579 \$
 - Changement des portes extérieures : 30 198 \$
 - Services professionnels : 24 000 \$
- Total : 191 360 \$

ADOPTÉ

La séance est ajournée à 17 h 13.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.